

AR Prefecture

063-216303537-20240717-2024_07_25-DE
Reçu le 18/07/2024

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal de Saint Germain l'Herm**

Nombre de Conseillers

- en exercice	10
- présents	9
- votants	9
- absents	1
- exclus	0

L'an Deux Mil Vingt-quatre, le 17 juillet à 20 h 00

Le Conseil Municipal de St Germain l'Herm, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Chantal DESGEORGES, maire

Date de convocation :	Date d'affichage :
10 juillet 2024	10 juillet 2024

Présents : BLANC-PAGET Paule, CARLE Pascal, DESGEORGES Chantal, MONGHEAL Jean-Luc, OLLEON Daniel RANGLARET Dominique, ROMEAS Daniel THABOUILLOT Jacques, VOISSET Yvette

Absent : BLANCHARD Pierre

a été nommé secrétaire : Jacques THABOUILLOT

Délibération 25 - 2024

Subvention voyage scolaire Ecole Primaire

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que la participation communale au voyage scolaire à Lyon du 27 au 29 Mai pour les classes du CP au CM s'élève à 2 000.00 euros, soit 100 € x 20 élèves.

Le budget s'établissait ainsi :

Participation des familles : 50 € par enfant

Participation des mairies : 100 € par enfant

Participation Coopératives scolaires : 28 € par enfant

Prise en charge par l'APE : 3 000.00 €

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal donne son accord pour le versement de 2 000.00 € correspondant à la participation communale.

Le Maire
Chantal DESGEORGES

Acte rendu exécutoire après le dépôt
en Sous-préfecture d'Ambert le 18 juillet 2024
et publication ou notification du 18 juillet 2024

